



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
HAUTS-DE-FRANCE
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente
de la mission régionale
d'autorité environnementale
Hauts-de-France

à

Monsieur le Directeur

Direction départementale des
territoires et de la mer du Pas-de-
Calais
Service urbanisme d'Arras
100, avenue Winston Churchill
62 000 ARRAS
[annick.tranain@pas-de-
calais.gouv.fr](mailto:annick.tranain@pas-de-calais.gouv.fr)

Lille, le 11 août 2020

Objet : Saisine de l'autorité environnementale sur l'étude d'impact du projet de création, par la SARL GDSOL 71, d'un parc photovoltaïque situé sur la commune de Leforest (62)

N° d'enregistrement Garance : 2020-4659

Vous avez saisi le 2 juin 2020 l'autorité environnementale pour avis sur le projet cité en objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'ayant été formellement produit dans le délai réglementaire, le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de l'autorité environnementale sur le projet. Il devra être joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAe Hauts-de-France.

Pour la Présidente de la mission
régionale de l'autorité environnementale
Hauts-de-France,

Ph. Gratadour

Copies : Préfecture du pas-de-Calais
DREAL Hauts-de-France